L'opposition libérale hésite. Ce faisant, elle doit maintenir un équilibre délicat entre appuyer le grand objectif de l'expansion de l'union et exprimer de sérieuses réserves concernant le coût et la faisabilité d'un chemin de fer entre le Pacifique et l'Atlantique projeté de façon aussi hâtive. Selon Richard Cartwright de Kingston, le coût estimatif du chemin de fer du Pacifique tient plus de la chimère que de la réalité technique. Alexander Mackenzie estime qu'il faudrait faire faire les travaux d'arpentage avant d'engager le jeune pays dans une telle dépense. Même quelques conservateurs expriment des doutes. William McDougall, en bon « poisson en liberté », déclare qu'il « est aussi désireux que n'importe qui de voir la Confédération achevée », mais qu'il « refuse d'accepter aveuglément tous les projets absurdes et extravagants qui sont proposés soidisant dans ce but et qui ne sont ni nécessaires ni réalisables<sup>25</sup> ». D'autres trouvent la subvention de 80 ¢ par habitant onéreuse et sans commune mesure avec ce qui a été accordé aux autres provinces. L'opposition libérale aux conditions d'adhésion de la Colombie-Britannique à la Confédération est profondément ancrée dans le libéralisme frugal de l'Ontario du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais le gouvernement persévère et, au début d'avril, les dés sont jetés : le 6 avril 1871, la Chambre approuve l'extension de la loi fédérale sur la milice à la Colombie-Britannique. Un projet de loi pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique est déposé par la suite. Une délégation de la Colombie-Britannique se rend bientôt à Ottawa pour conclure l'affaire.

Débattue avec hargne, l'expansion du Canada en direction des plaines de l'Ouest et du Pacifique est assombrie par une autre tension qui se fait sentir tout au long de la session de 1871 : la question des droits de pêche canadiens et américains. Mais on n'en parle guère à la Chambre. Le signe le plus éloquent de sa brûlante importance, c'est que presque jamais le premier ministre ne se présente en Chambre pendant la session de 1871. Sauf pendant deux semaines, le parti au pouvoir se trouve sans chef. En l'absence de John A. Macdonald, George-Étienne Cartier (connu à la Chambre sous le nom de « lanceur de foudre » pour son habileté à exercer le pouvoir politique) est de fait le premier ministre du Canada, pilotant adroitement son parti dans les débats délicats sur le Manitoba et la Colombie-Britannique<sup>26</sup>.

Le 27 février, le premier ministre Macdonald quitte la capitale pour Washington, où il doit participer à une commission mixte chargée de définir les droits de pêche canadiens et américains et de régler une foule d'autres questions diplomatiques mettant à rude épreuve les relations anglo-américaines. La question des pêches est une question de longue date, embrouillée et chargée de sentiment national. Dans la foulée de la guerre de 1812, les Américains se sont vu refuser l'accès à la pêche sur la côte Est de l'Amérique du Nord britannique. La pêche leur a été ouverte en vertu du traité de réciprocité de 1854, mais elle est fermée à nouveau à l'expiration du traité en 1866. Les Américains titulaires d'un permis peuvent pêcher dans les eaux canadiennes, mais comme un nombre croissant d'Américains se mettent à se passer du permis, Ottawa réagit en envoyant des inspecteurs les chasser. Le conflit qui est déclenché envenime les relations du jeune Dominion avec Washington et pousse le Canada dans une négociation tripartite anglocanado-américaine en vue de régler la question et des questions juridiques connexes comme la délimitation des eaux côtières, suivant une ligne épousant le littoral ou passant entre les caps. John A. Macdonald compte parmi les cinq commissaires britanniques.

<sup>25. 30</sup> mars 1871.

<sup>26.</sup> Quelques mois plus tard, la santé de George-Étienne Cartier se détériorera et les premiers symptômes de la maladie de Bright qui allait le tuer au printemps de 1873 apparaîtront. Voir Alastair Sweeny, *George-Étienne Cartier*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976.